

## Cholécystectomie

La cholécystectomie consiste en l'**ablation de la vésicule biliaire** par technique chirurgicale.

La vésicule biliaire contient de la bile excrétée par le foie, la prise alimentaire stimule la contraction de la vésicule, et entraîne le déversement de la bile par la voie biliaire et le canal cholédoque jusqu'au tube digestif.

La suppression de la vésicule n'a pas de conséquence sur la fonction digestive.

La cholécystectomie est pratiquée en cas d'affection de la vésicule biliaire, comme la cholécystite aiguë, l'angiocholite, une tumeur des voies biliaires, une malformation de la vésicule ou en cas de lithiases. La plupart des cholécystectomies se pratiquent dorénavant sous **cœlioscopie**, limitant la cicatrice ou sinon par une incision plus large ouvrant une partie de l'abdomen, la laparotomie.

